

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE MONTCALM  
VILLE DE SAINT-LIN-LAURENTIDES**



AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE VILLE

AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR

---

**RÈGLEMENT CONCERNANT LES PERMIS ET CERTIFICATS NUMÉRO 777-2024**

**AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ PAR** la soussignée, M<sup>e</sup> Stéphanie Myre, greffière et directrice de la conformité municipale de ladite ville, à l'effet :

**QUE** le règlement concernant les permis et certificats numéro 777-2024 a été adopté le 10 février 2025 par ladite ville et est disponible au bureau de la greffière de Saint-Lin-Laurentides à l'hôtel de ville de Saint-Lin-Laurentides, situé au 900, 12<sup>e</sup> Avenue à Saint-Lin-Laurentides, pour consultation;

**QUE** le règlement concernant les permis et certificats numéro 777-2024 est entré en vigueur lorsque la municipalité régionale de comté (MRC) de Montcalm a adopté sa résolution le 26 février 2025 par laquelle elle déclare conforme aux objectifs du schéma d'aménagement révisé et aux dispositions du document complémentaire ledit règlement;

**QUE** le certificat de conformité numéro CC-SLL/2025-005 a été émis, en date du 27 février 2025, par le conseil de la MRC de Montcalm.

**DONNÉ** à Saint-Lin-Laurentides, ce 12 mars 2025.

*Copie originale signée*

---

M<sup>e</sup> Stéphanie Myre, greffière et  
directrice de la conformité municipale